



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Couche-Tard signe une convention pour convertir les magasins de marque « Extra » au Mexique sous la bannière *Circle K*

Laval (Québec), le 6 août 2015 – Alimentation Couche-Tard inc. (ci-après « **Couche-Tard** ») (TSX: ATD.A ATD.B) annonce qu'elle a signé, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Circle K Stores Inc., une entente avec Comercializadora Círculo CCK, S.A. DE C.V., ("**CCK**") afin de convertir plus de 700 magasins d'accommodation CCK opérant sous la bannière « Extra » situés dans tout le Mexique sous la bannière *Circle K* d'ici août 2017.

CCK est le maître franchisé opérant sous la bannière *Circle K* au Mexique depuis 2005 et opère ou a octroyé des licences d'exploitation pour plus de 275 magasins *Circle K*. Ces magasins offriront les programmes de commercialisation *Circle K*, incluant *Polar Pop*[®], *Froster*[®] et *Circle K Premium Coffee*[®].

En vertu de cette entente, le nombre de magasins *Circle K* au Mexique augmentera de 1 100 d'ici août 2017 et d'au moins 2 400 d'ici 2030.

« Nous sommes très enthousiastes d'accroître la présence de la bannière *Circle K* au Mexique avec CCK, notre maître franchisé de plus de 10 ans, et de démontrer à la clientèle de magasins d'accommodation au Mexique que *Circle K* est la destination en matière d'accommodation. Nous nous réjouissons de son futur développement à travers le pays » a déclaré Matt McCure, vice-président franchises internationales et vente en gros de carburants. . De plus, nous mettrons à disposition des ressources au pays afin d'assister CCK dans le développement d'une chaîne de magasins opérants en vertu de contrats de licences. »

À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante en fonction du nombre de magasins exploités par la société. En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves et les pays baltes et jouit d'une présence significative en Pologne.

Au 26 avril 2015, le réseau de Couche-Tard comptait 7 848 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 6 404 offraient du carburant pour le transport routier. Son réseau nord-américain est constitué de 14 unités d'affaires, dont 10 aux États-Unis, couvrant 41 États, et

4 au Canada, couvrant les 10 provinces. Environ 80 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau de magasins et aux centres de services en Amérique du Nord.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Russie. Ce réseau comptait 2 230 magasins au 26 avril 2015, dont la majorité offrent du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation, les autres étant des stations-service automatisées sans employé vendant du carburant pour le transport routier seulement. Couche-Tard offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, des lubrifiants et des produits chimiques. Couche-Tard exploite des terminaux de carburant et des dépôts de carburant clés dans six pays. En incluant les employés travaillant dans les stations franchisées portant la bannière Statoil, environ 19 000 personnes travaillent dans son réseau de détail, ses terminaux et ses centres de services en Europe.

De plus, quelque 4 700 magasins sont exploités par des exploitants indépendants sous la bannière Circle K dans 12 autres pays (Chine, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 14 700 le nombre de sites dans le réseau de Couche-Tard.

On trouvera plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. au <http://corpo.couche-tard.com>.

Personne-ressource :

Raymond Paré, vice-président et chef de la direction financière

Tél. : (450) 662-6632 poste 4607

relations.investisseurs@couche-tard.com

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, et notamment au futur, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce communiqué est basée sur l'information disponible à la date du communiqué.